



REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO ANNONCE DE SOLIDES RÉSULTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2016 ET SES PRÉVISIONS POUR 2017

(Montréal, 15 mars 2017) Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer ses résultats pour le quatrième trimestre et l'année 2016, ainsi que ses prévisions pour 2017.

Faits saillants du quatrième trimestre 2016

- 8 964 onces d'équivalent d'or (« OEO »)¹ gagnées (une augmentation de 10 % comparativement au quatrième trimestre de 2015);
- Produits de 13,7 millions de dollars (comparativement à 12,8 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2015);
- Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation de 12,8 millions de dollars (comparativement à 8,4 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2015);
- Bénéfice d'exploitation de 6,8 millions de dollars (comparativement à 4,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2015);
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko de 8,7 millions de dollars ou 0,08 \$ par action de base et diluée (comparativement à 4,6 millions de dollars ou 0,05 \$ par action de base et diluée pour le quatrième trimestre de 2015); et
- Bénéfice ajusté de 6,9 millions de dollars ou 0,07 \$ par action de base² (comparativement à 6,1 millions de dollars ou 0,06 \$ par action de base pour le quatrième trimestre de 2015).

Faits saillants 2016

- Nombre record de 38 270 OEO¹ gagnées (une augmentation de 25 % comparativement à 2015);
- Produits records de 62,7 millions de dollars (une augmentation de 38 % comparativement à 45,4 millions de dollars en 2015);
- Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation de 53,4 millions de dollars (comparativement à 28,9 millions en 2015);
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko de 42,1 millions de dollars, 0,40 \$ par action de base (comparativement à 28,7 millions de dollars, 0,32 \$ par action de base en 2015);
- Bénéfice ajusté de 34,2 millions de dollars, 0,33 \$ par action de base² (comparativement à 29,0 millions de dollars, 0,33 \$ par action de base);
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 499,2 millions de dollars au 31 décembre 2016;
- Gain réalisé de 15,9 millions de dollars sur la vente de placements en actions;
- Produit généré de 129,2 millions de dollars sur la vente de placements, principalement la vente de sa participation dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation (« LIORC »);

¹ Les onces d'équivalent d'or gagnées incluent les redevances NSR sur l'or, l'argent et autres redevances en espèces. L'argent (Ag) a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant les onces d'argent par la moyenne du prix de l'argent pour la période, puis en divisant par la moyenne du prix de l'or pour la période. Les redevances en espèces ont été converties en onces d'équivalent d'or en divisant les revenus associés par la moyenne du prix de l'or pour la période. Veuillez vous référer à la section sur le portefeuille de redevances pour connaître les moyennes de prix des métaux utilisés.

² « Bénéfice ajusté » et « Bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse.

- Clôture d'un financement par voie de prise ferme pour un produit total brut de plus de 173 millions de dollars;
- Clôture d'un financement de 50 millions de dollars avec Investissement Québec sous forme de débenture convertible;
- Entente de redevance de 1,5 % NSR avec Barkerville Gold Mines Ltd. sur le projet aurifère Cariboo pour une contrepartie en espèces de 25,0 millions de dollars;
- Entente de redevance de 1 % NSR avec Arizona Mining Inc. sur le projet Hermosa pour une contrepartie en espèces de 10,0 millions de dollars;
- Entente de financement de 10 millions de dollars avec Ressources Falco Ltée pour le financement futur d'un flux de métaux ou une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5;
- Exercice de son droit et acquisition d'une redevance de 1 % NSR sur le projet aurifère Windfall Lake de Minière Osisko inc. pour une contrepartie en espèces de 5,0 millions de dollars (portant la redevance sur le projet aurifère Windfall à 1,5 %);
- Le 6 juillet 2016, les négociations sur les titres d'Osisko ont débuté à la Bourse de New York (« NYSE ») sous le symbole « OR »;
- Déclaration de dividendes trimestriels de 0,04 \$ par action ordinaire pour un dividende total de 0,16 \$ par action ordinaire; et
- Le 5 octobre 2016, Osisko a annoncé la clôture d'une entente d'acquisition de participation en exploration.

Faits saillants 2017

- Le 27 février 2017, Osisko a annoncé qu'elle avait conclu une entente de flux argentifère de 33,0 millions de dollars US (43,2 millions de dollars) avec Taseko Mines Limited (« Taseko »), entente qui a été finalisée le 3 mars 2017;
- Le 15 mars 2017, déclaration d'un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire payable le 17 avril 2017 aux actionnaires inscrits aux registres le 31 mars 2017;
- Le 15 mars 2017, réception des premières livraisons d'argent (Ag) de Gibraltar.

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, commentant la performance de 2016 : « Nous continuons de progresser dans le but de faire croître notre base d'actifs et dans l'accroissement de nos flux de trésorerie opérationnels. Grâce à notre solide bilan financier, nous sommes en bonne position d'élargir notre portefeuille de redevances et flux de métaux dans un futur rapproché. Nous aimerions également exprimer notre appréciation à nos partenaires et à l'équipe pour l'année exceptionnelle. »

Record d'onces d'équivalent d'or gagnées en 2016

Le portefeuille de redevances de la Société a livré un nombre record de 38 270 OEO en 2016. L'accroissement de production à Éléonore représente l'élément majeur expliquant le nombre record d'OEO gagnées par la Société.

Redevances gagnées (en OEO)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les 12 mois terminés le 31 décembre	
	2016	2015	2016	2015
Or	8 850	8 029	37 813	30 166
Argent	114	114	457	422
Total OEO	8 964	8 143	38 270	30 588

Produits (millions de \$ CA)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les 12 mois terminés le 31 décembre	
	2016	2015	2016	2015
Or	13,3 \$	12,5 \$	61,4 \$	44,7 \$
Argent	0,2 \$	0,2 \$	0,8 \$	0,6 \$
Espèces	0,2 \$	0,1 \$	0,5 \$	0,1 \$
Total	13,7 \$	12,8 \$	62,7 \$	45,4 \$

Pour le quatrième trimestre de 2016 et pour l'année 2016, les produits ont été récoltés à 99 % des ventes d'or et à 100 % du Canada.

Survol des résultats financiers

Les produits ont augmenté en 2016 en raison de l'augmentation des redevances en nature gagnées et vendues. Les redevances aurifères gagnées de la mine Canadian Malartic ont diminué de 3 % ou 975 onces (les ventes ont diminué de 972 onces), mais la diminution de la mine Canadian Malartic a été plus que compensée par les redevances en or reçues en vertu des redevances NSR sur les mines Éléonore, Island Gold et Vezza. La Société a gagné et vendu 6 568 onces d'or de la mine Éléonore, comparativement à 402 onces en 2015. De plus, la Société a gagné et vendu 1 373 onces d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Island Gold, et a gagné 830 onces d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Vezza et en a vendues 730 onces. Le prix de vente moyen par once d'or en dollars canadiens était également plus élevé en 2016 à 1 643 \$, comparativement à 1 486 \$ en 2015.

En 2016, le bénéfice d'exploitation s'est établi à 29,1 millions de dollars comparativement à 18,2 millions de dollars en 2015. L'augmentation du bénéfice d'exploitation net en 2016 est principalement le résultat des produits plus élevés générés de la vente d'or et d'argent, de la diminution des frais de développement des affaires, d'une récupération des crédits d'impôt à l'exploration de 2,2 millions de dollars, de la diminution des dépenses d'exploration et d'évaluation et d'une hausse des coûts récupérés d'entreprises associées, en partie compensés par l'épuisement des droits de redevances et la hausse des charges générales et administratives (« G&A »). La hausse des charges G&A est principalement attribuable à une augmentation des honoraires juridiques et aux coûts liés à l'inscription à la Bourse de New York, ainsi qu'à l'augmentation des charges de rémunération fondée sur des actions, et a été en grande partie contrebalancée par une augmentation des coûts récupérés d'entreprises associées. La diminution des frais de développement des affaires s'explique principalement par les frais de 2,2 millions de dollars engagés en 2015 dans le cadre de l'acquisition de Virginia et la rationalisation des opérations en 2016.

L'augmentation du bénéfice net en 2016 est principalement le résultat d'une augmentation de 10,9 millions de dollars du bénéfice d'exploitation et des gains nets sur placements de 30,2 millions de dollars comparativement à 1,6 millions de dollars en 2015, qui ont été en partie compensés par une perte de change de 5,8 millions de dollars comparativement à un gain de change de 11,1 millions de dollars en 2015, une augmentation des charges financières, un montant plus élevé représentant la quote-part de la perte d'entreprises associées, une charge d'impôts plus élevée et une diminution du produit d'intérêt et de dividende. Le produit de dividende a diminué en raison de la vente de l'investissement dans LIORC au quatrième trimestre de 2016.

L'augmentation du bénéfice ajusté, de 5,2 millions de dollars en 2016 par rapport à 2015, est principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice d'exploitation de 10,9 millions de dollars, partiellement compensée par la diminution des produits d'intérêts et de dividende de 1,7 million de dollars, l'augmentation des charges financières de 2,8 millions de dollars et des impôts sur le résultat exigibles de 1,3 million de dollars. Au 31 décembre 2016, il n'y avait aucun impôt à payer.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation ont augmenté en 2016 en raison des produits et du bénéfice d'exploitation plus élevés comparativement à 2015.

Mise à jour sur le portefeuille d'actifs

Mine Canadian Malartic

L'un des actifs clés de la Société est la redevance de 5 % NSR sur la propriété Canadian Malartic située à Malartic, au Québec, et opérée par le Partenariat Canadian Malartic (le « partenariat ») créé par Mines Agnico Eagle Ltée et Yamana Gold Inc. (les « partenaires »). À Canadian Malartic, les prévisions de production pour 2017 et 2018 ont été légèrement augmentées en raison d'un changement dans le plan minier sur la durée de vie de la mine. Les partenaires ont indiqué que le plan révisé permet un accès plus rapide à des zones à haute teneur qui sont situées plus profondément dans la fosse Canadian Malartic. Le partenariat prévoit actuellement des productions aurifères de 600 000 onces, 650 000 onces et 640 000 onces pour les années 2017, 2018 et 2019 respectivement³.

Suite aux audiences publiques du Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement (« BAPE ») tenues en juin et juillet 2016, la phase d'obtention de permis concernant l'extension Canadian Malartic et la déviation de la route 117 a atteint une étape importante avec la publication du rapport du BAPE le 5 octobre 2016. Le rapport du BAPE conclut que le projet est acceptable et fournit plusieurs recommandations destinées à favoriser l'acceptabilité sociale. Depuis le printemps 2015, le partenariat a travaillé en collaboration avec la communauté de Malartic et ses citoyens afin de développer un « Guide de cohabitation » traitant des impacts causés par les activités de la mine Canadian Malartic. La mise en œuvre des recommandations dans le Guide de cohabitation a débuté le 1^{er} septembre 2016. En date du 30 novembre 2016, qui marquait pour les citoyens de Malartic la date de fin de la période de réclamation de compensation pour la période s'étendant de juin 2013 à juin 2016, approximativement 94 % des citoyens de Malartic s'étaient inscrits au programme. La prochaine étape du processus d'obtention de permis consiste à ce que le ministre du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques révise le rapport et présente sa décision au cabinet pour approbation. Aucune date d'approbation n'a été déterminée, mais les partenaires anticipent que la décision pourrait être donnée au cours de la première moitié de 2017. Le début des activités de production à Barnat est prévu pour la fin de 2018, dépendamment de l'échéancier de construction pour la déviation de la route.

Canadian Malartic (zones Odyssey)³

Au premier trimestre 2017, le partenariat a annoncé une première estimation de ressources minérales présumées pour les zones Odyssey à la mine Canadian Malartic. La propriété Odyssey se trouve à l'est de la propriété Canadian Malartic, approximativement 1,5 kilomètre à l'est de la limite actuelle de la fosse à ciel ouvert de Canadian Malartic. Des ressources minérales initiales présumées de 1,43 million d'onces (20,7 millions de tonnes à une teneur de 2,15 grammes d'or par tonne « g/t ») ont été définies sur les zones Odyssey Nord et Sud. Le partenariat a annoncé un début potentiel de la production souterraine à court terme (2018-2020) à partir de Odyssey Sud. Osisko est titulaire d'une

³ Veuillez vous référer au communiqué de presse d'Agnico Eagle daté du 15 février 2017 et intitulé « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter and Full Year 2016 Results* ».

redevance de 5 % NSR sur la zone Odyssey Sud et d'une redevance de 3 % NSR sur la zone Odyssey Nord.

Mine Éléonore

L'autre actif clé d'Osisko est la redevance escalatoire de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la région de la Baie James, au Québec, et opérée par Goldcorp Inc. (« Goldcorp »). La production aurifère pour 2017 doit atteindre 315 000 onces (+/-5%)⁴. La hausse de production comparativement à 2016 s'explique par la progression de la phase d'accroissement de production de la mine. L'accroissement de production jusqu'à pleine capacité devrait continuer jusqu'en 2018 avec l'ajout prévu d'un cinquième horizon de production. Une étude de la durée de vie de la mine est en cours afin de déterminer un débit d'opérations durable à partir du gisement Roberto.

Mine Gibraltar

Le 27 février 2017, Osisko a annoncé qu'elle a accepté d'acquérir de Gibraltar Mines Ltd. (« Gibco »), une filiale en propriété exclusive de Taseko, un flux argentifère lié à l'argent produit à la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), située en Colombie-Britannique, au Canada. Osisko va payer à Taseko 33,0 millions de dollars US (43,2 millions de dollars) en espèces pour le flux argentifère. De plus, Osisko effectuera des paiements continus de 2,75 \$ US (3,60 \$) par once d'argent livrée.

Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la production d'argent de Gibco jusqu'à la livraison de 5,9 millions d'onces d'argent, ce qui équivaut à la portion de 75 % de Taseko dans les réserves prouvées et probables actuelles, puis 35 % de la production d'argent pour la durée de vie de la mine par la suite. Gibraltar est la deuxième plus importante mine de cuivre à ciel ouvert au Canada et la quatrième plus importante en Amérique du Nord. La production annuelle moyenne sur la durée de vie de la mine Gibraltar est d'environ 140 millions de livres (« lb ») de cuivre et 2,6 millions de livres de molybdène. Avec d'importantes réserves de 3,2 milliards de livres de cuivre récupérable et 58 millions de livres de molybdène, la durée de vie estimée du projet est de 23 ans (réserves prouvées et probables en date du 1er janvier 2016). L'acquisition devrait augmenter la production d'Osisko d'environ 200 000 onces d'argent pour les 14 prochaines années, augmentant à une moyenne de 350 000 onces d'argent pour les années restantes du total des 23 années de durée de vie des réserves de Gibraltar. Tout argent (Ag) qui sera livré après le 1er janvier 2017 est assujéti au flux. Les premières livraisons d'argent (Ag) ont eu lieu mercredi le 15 mars. Osisko a reçu 21 616 onces d'argent, attribuables au mois de janvier et à une portion du mois de février.

Mine Island Gold⁵

Au premier trimestre 2017, Mines Richmond inc. (« Richmond ») a annoncé que la mine Island Gold devrait afficher une croissance de production permettant de dépasser les niveaux records de production réalisés par Richmond en 2016, et ce par plus de 12 %, grâce à une plus grande productivité minière souterraine et à l'usine de 900 tonnes par jour à une teneur moyenne de 8,9 g/t d'or. La production annuelle à Island Gold pour 2017 doit augmenter pour se situer entre 87 000 à 93 000 onces.

⁴ Veuillez vous référer au communiqué de presse de Goldcorp daté du 15 février 2017 et intitulé « *Goldcorp Reports Fourth Quarter and Full Year 2016 Results* ».

⁵ Veuillez vous référer au communiqué de presse de Richmond daté du 2 février 2017 et intitulé « *Richmond Announces 2017 Guidance with Island Gold Mine Positioned...* ».

Minière Osisko inc.

En août 2015, Minière Osisko a fait l'acquisition de Eagle Hill Exploration Corporation, Ryan Gold Corp. et Corona Gold Corporation afin de combiner le leadership, la trésorerie et les actifs, pour ainsi former une nouvelle société d'exploration et de développement axée sur le Canada. En 2015, Osisko a investi 17,8 millions de dollars en actions de Minière Osisko et s'est vue remettre le droit d'acquérir une redevance de 1 % NSR sur toutes les propriétés détenues par Minière Osisko en date du financement. Le droit a été exercé en octobre 2016 pour la somme de 5,0 millions de dollars et inclut une redevance de 1 % NSR sur le projet aurifère Windfall Lake (portant la redevance NSR sur le projet aurifère Windfall Lake à 1,5 %) où Minière Osisko effectue présentement des activités de forage importantes. En mars 2016, Minière Osisko a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de NioGold Mining Corp. En 2016, la Société a investi un montant additionnel de 6,8 millions de dollars dans Minière Osisko.

Ressources Falco Ltée⁶

En 2016, Ressources Falco Ltée (« Falco ») a publié une Étude Économique Préliminaire initiale sur le projet Horne 5. Falco travaille actuellement à compléter une étude de faisabilité et une étude d'impact sur l'environnement pour le projet Horne 5 et prévoit compléter ces études en 2017. En février 2017, Falco a également annoncé qu'elle avait débuté une campagne de forage d'exploration de 40 000 mètres sur son imposante détention de terrain de 668 kilomètres carrés dans le camp de Rouyn-Noranda, entourant son projet Horne 5 détenu à 100 %.

En mai 2016, Osisko a octroyé à Falco un prêt de 10,0 millions de dollars ayant une échéance de 18 mois et portant intérêt à un taux de 7 %. En vertu des modalités du financement, Falco et Osisko devront négocier, d'ici la fin du mois d'octobre 2017, les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent et/ou d'or (« l'entente de flux »), laquelle devra consister en une transaction typique de ce genre dans l'industrie, où Osisko pourra fournir à Falco une partie du capital de développement requis pour construire le projet Horne 5. Dans ce cas, le montant en capital du prêt et les intérêts cumulés seront déduits du dépôt du flux. À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu d'entente de flux, le montant en capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés en espèces.

Barkerville Gold Mines Ltd.⁷

Barkerville Gold Mines Ltd. (« Barkerville ») explore et définit actuellement Island Mountain à l'aide de sept foreuses et a ajouté une huitième foreuse sur la zone non testée Tailings qui se trouve dans la vallée entre les montagnes Cow et Island. Pour 2017, Barkerville prévoit effectuer 130 000 mètres de forage au diamant dans ces zones à l'aide de huit foreuses.

La Société détient une redevance de 1,5 % NSR sur le projet Cariboo, détenu par Barkerville. Osisko et Barkerville ont aussi convenu de négocier une entente de flux aurifère (« entente de flux aurifère ») suite à la finalisation par Barkerville d'une étude de faisabilité sur le projet aurifère Cariboo. Suite à une période de négociation de 60 jours, si Osisko et Barkerville n'ont pas conclu une entente de flux aurifère, Barkerville doit octroyer un droit à Osisko d'acquérir une redevance de 0,75 % NSR supplémentaire, pour une contrepartie en espèces de 12,5 millions de dollars, ou effectuer un paiement de 12,5 millions de dollars à Osisko.

⁶ Veuillez vous référer au communiqué de presse de Falco daté du 20 février 2017 et intitulé : « Falco débute un programme de forage de 40 000 mètres ».

⁷ Veuillez vous référer au communiqué de presse daté du 10 février 2017 et intitulé : « Barkerville intersects 13.03g/t Au over 9.10 metres at Island Mountain... ».

Labrador Iron Ore Royalty Corporation

Au cours du quatrième trimestre de 2016 et en janvier 2017, Osisko a vendu sa participation de 9,8 % dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation (« LIORC »). La Société a reçu un produit de 113,4 millions de dollars (incluant 98,2 millions de dollars en 2016). Depuis le placement initial dans LIORC, la Société a reçu 10,7 millions de dollars en dividendes (incluant 6,3 millions de dollars en 2016 et 0,2 million de dollars en 2017). Un retour de 17,4 %⁸ a été réalisé sur l'investissement dans LIORC.

Activités d'exploration et évaluation

Entrée en vigueur le 4 octobre 2016, Osisko a conclu une entente d'acquisition de participation en exploration avec Minière Osisko, laquelle a été subséquemment modifiée afin de créer deux ententes d'acquisition de participation. En vertu de la première entente, Minière Osisko peut acquérir 100 % de la participation d'Osisko dans 26 des propriétés d'exploration situées dans les régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador (à l'exception du projet de cuivre-zinc Coulon et de quatre autres propriétés d'exploration) après avoir investi un montant total de 26,0 millions de dollars sur une période de sept ans; Minière Osisko aura acquis une participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 15,6 millions de dollars sur une période de quatre ans. En vertu de la seconde entente d'acquisition de participation, Minière Osisko peut acquérir 100 % de la participation d'Osisko dans la propriété Kan (comprenant les propriétés Kan et Fosse Au) après avoir investi un montant total de 6,0 millions de dollars sur une période de sept ans, ce qui représente les dépenses garanties devant être engagées par Barrick Gold Corporation (« Barrick »), en vertu d'une entente d'acquisition de participation signées entre Minière Osisko et Barrick, selon laquelle Barrick s'est engagée à dépenser 15,0 millions de dollars sur la propriété Kan; Minière Osisko aura acquis une participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 3,6 millions de dollars sur une période de quatre ans. Osisko conservera une redevance variable de 1,5 % à 3,5 % NSR sur les métaux précieux et une redevance de 2,0 % NSR sur les autres métaux et minéraux produits sur les 27 propriétés. De plus, les nouvelles propriétés acquises par Minière Osisko dans une région déterminée durant une période de sept ans seront assujetties à une entente de redevances en faveur d'Osisko selon des termes similaires. Osisko s'engage à ne participer à aucune activité d'exploration et s'engage à ne pas faire concurrence à Minière Osisko dans les régions prévues par l'entente, à l'exception de la poursuite des activités sur son projet de cuivre-zinc Coulon détenu par Osisko et d'autres actionnaires institutionnels québécois, et sur quatre autres propriétés d'exploration. Dans le cadre de la transaction, Minière Osisko a embauché toute l'équipe d'exploration d'Osisko basée à Québec (anciens employés de Mines Virginia inc.) et a pris en charge le bail pour les bureaux de Québec. La transaction s'appliquant aux propriétés demeure sujette à l'approbation de tierces parties, le cas échéant.

En raison de cette transaction, les activités d'exploration et d'évaluation ont été grandement réduites et seront concentrées sur le projet Coulon (secteur de la Baie-James). Durant le quatrième trimestre de 2016, Osisko a investi 0,4 million de dollars, net des crédits d'impôt, en activités d'exploration et d'évaluation sur le projet Coulon, pour un total de 3,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2016, la valeur comptable du projet Coulon était de 57,8 millions de dollars (54,7 millions de dollars au 31 décembre 2015) et la valeur comptable des autres propriétés, y compris celles incluses aux ententes d'acquisition des droits avec Minière Osisko, était de 42,2 millions de dollars (41,5 millions de dollars au 31 décembre 2015).

Concernant le projet Coulon, un programme de forage au diamant a été entrepris en janvier 2016 et s'est poursuivi jusqu'au printemps 2016. Au cours de l'exercice 2016, 30 nouveaux trous de forage ont été réalisés et un trou de forage a été prolongé, pour un total de 23 075 mètres.

⁸ Le retour total sur investissement est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS qui n'a aucune définition standard selon les normes IFRS. Le calcul du retour total sur investissement est la somme des gains en capital et des dividendes, divisée par le coût de l'investissement et représente le retour reçu durant la durée totale de l'investissement.

Perspectives 2017

Les perspectives d'Osisko pour 2017 sur les redevances et le flux reposent sur des prévisions publiques disponibles, en particulier les prévisions pour la mine Canadian Malartic, publiées par Yamana et Agnico Eagle, pour la mine Éléonore, publiées par Goldcorp, et pour la mine Island Gold, publiées par Richmond.

Les onces d'équivalent d'or attribuables pour 2017 sont estimées entre 43 300 et 46 100 et se détaillent comme suit :

	<u>2017</u>
Canadian Malartic	30 500 – 31 500
Éléonore	6 800 – 7 000
Island Gold	1 400 – 1 600
Flux Gibraltar	2 600 – 3 000
Autres	2 000 – 3 000
Onces d'équivalent d'or	<u>43 300 – 46 100</u>

Pour nos objectifs en 2017, les redevances en argent et en espèces ont été converties en OEO, à partir d'un prix des matières premières de 1 250 \$ US par once d'or et de 18 \$ US par once d'argent et d'un taux de change (\$ CA/\$ US) de 1,30.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers pour l'année 2016

Osisko déposera ses états financiers et son rapport de gestion pour l'année 2016 après la fermeture des marchés, le mercredi 15 mars 2017.

Osisko tiendra une conférence téléphonique le jeudi 16 mars 2017 à 11:00 HAE afin de présenter et de discuter de ses résultats du quatrième trimestre et de l'année 2016.

Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique sont priées de composer le 1-(647) 788-4922 (appels internationaux), ou le 1-(877) 223-4471 (sans frais en Amérique du Nord). Un téléphoniste redirigera les participants à la conférence téléphonique.

Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence à partir du 16 mars 2017 à 14h00 HAE jusqu'à 23h59 HAE le 23 mars 2017 en composant le 1-(800) 585-8367 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 1-(416) 621-4642, puis le code d'accès 49630837.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques ayant débuté ses activités en juin 2014. La Société détient plus de 50 redevances, incluant une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic (Canada) et une redevance de 2,0-3,5 % NSR sur la mine Éléonore (Canada). La Société maintient une solide position financière avec des liquidités de 499,2 millions de dollars en date du 31 décembre 2016 et a distribué 30,8 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires au cours des neuf derniers trimestres. Osisko détient également un portefeuille d'investissements dans des sociétés publiques, incluant des participations de 15,0 % dans Minière Osisko inc., 13,3 % dans Ressources Falco Ltée et 16,9 % dans Barkerville Gold Mines Ltd.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko :

Vincent Metcalfe
Vice-président, relations aux investisseurs
Tél. (514) 940-0670
vmetcalfe@osiskogr.com

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tél. (514) 940-0670
idelaplante@osiskogr.com

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des produits de base, les perspectives et occasions d'affaires sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés prospectifs (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'or équivalent sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment, mais sans s'y limiter, le rendement des actifs d'Osisko, la réalisation des avantages découlant de son portefeuille d'investissements et des transactions, et l'estimation des onces d'équivalent d'or à recevoir en 2017. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des commodités qui sous-tendent les redevances détenues par Osisko (or et argent); les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance ou autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles, ou sont poursuivis par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché et les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; une issue défavorable d'un litige relié à une quelconque propriété dans laquelle Osisko détient une redevance ou un droit; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques inhabituelles ou imprévues et métallurgiques, des affaissement ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basées sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment: l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de la divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient une redevance ou autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au www.sedar.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures non conformes aux IFRS, y compris le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, lesquels sont présentés conformément aux IFRS.

La Société croit que ces mesures, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Afin de choisir une méthode de calcul, la Société a examiné, au cours du premier trimestre de 2016, les méthodes similaires employées par ses pairs pour calculer leur bénéfice ajusté. Après cet examen, la Société a décidé d'exclure les gains et pertes de change de son bénéfice ajusté et de son bénéfice ajusté par action puisqu'ils ne reflètent pas la performance opérationnelle de la Société.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action

Le « bénéfice ajusté » est défini comme le « bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko » moins certains éléments : le « gain (la perte) de change », la « perte de valeur ou la dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation », les « gains (les pertes) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation », la « dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation », le « gain latent (perte latente) sur placements », la « dépréciation d'actifs financiers et de placements dans des entreprises associées », la « quote-part du gain (de la perte) d'entreprises associées », la « charge d'impôts sur le résultat différés » ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les frais de transaction.

Le bénéfice ajusté par action est obtenu en divisant le « bénéfice ajusté » par le « nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation » pour la période.

	Trois mois terminés le 31 décembre		Exercice terminé le 31 décembre	
	2016	2015	2016	2015
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires d'Osisko	8 679	4 614	42 113	28 749
Ajustements :				
Perte (gain) de change	(5 319)	(4 459)	5 851	(11 100)
Perte latente (gain latent) sur placements	(660)	1 527	(30 202)	(3 295)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	2 893	1 248	6 623	3 519
Dépréciation d'actifs disponibles à la vente	-	1 035	-	1 035
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation	668	192	668	192
Perte (gain) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	312	(500)
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation	456	-	456	-
Frais de transaction - Virginia	-	-	-	2 243
Charge d'impôts sur le résultat différés	216	1 957	8 372	8 194
Bénéfice ajusté	6 933	6 114	34 193	29 037
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	106 612	94 445	104 671	87 856
Bénéfice ajusté par action	0,07	0,06	0,33	0,33

Redevances Aurifères Osisko Itée

Bilans consolidés

Aux 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Actifs		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	499 249	258 509
Placements temporaires	2 100	200
Comptes débiteurs	8 416	6 244
Autres actifs	974	508
	<u>510 739</u>	<u>265 461</u>
Actif non courant		
Placements dans des entreprises associées	82 902	44 011
Autres placements	108 409	105 485
Droits de redevances	494 768	449 439
Immobilisations corporelles	266	835
Exploration et évaluation	100 038	96 220
Goodwill	111 204	111 204
Impôts sur le résultat différés	7 978	8 778
	<u>1 416 304</u>	<u>1 081 433</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus	7 438	11 469
Dividendes à payer	4 266	3 783
Provisions et autres passifs	4 153	1 264
	<u>15 857</u>	<u>16 516</u>
Passif non courant		
Dette à long terme	45 780	-
Provisions et autres passifs	12 433	8 912
Impôts sur le résultat différés	127 930	118 766
	<u>202 000</u>	<u>144 194</u>
Capitaux propres		
Capital-actions	908 890	745 007
Bons de souscription	30 901	18 072
Surplus d'apport	11 411	10 164
Composante capitaux propres de la débenture convertible	3 091	-
Cumul des autres éléments du résultat global	7 838	(41 203)
Bénéfices non répartis	250 306	203 800
	<u>1 212 437</u>	<u>935 840</u>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée	<u>1 212 437</u>	<u>935 840</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	1 867	1 399
	<u>1 214 304</u>	<u>937 239</u>
Total des capitaux propres	<u>1 416 304</u>	<u>1 081 433</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée
 États consolidés du résultat global
 Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Produits	62 677	45 415
Charges		
Épuisement des droits de redevances	(11 291)	(588)
Générales et administratives	(16 858)	(15 046)
Développement des affaires	(8 282)	(10 982)
Exploration et évaluation, déduction faite des crédits d'impôt	1 240	(2 409)
Autres gains nets (charges nettes)	(1 436)	308
Coûts récupérés d'entreprises associées	3 039	1 526
Bénéfice d'exploitation	<u>29 089</u>	<u>18 224</u>
Produits d'intérêts	3 260	4 055
Produits de dividendes	4 931	5 855
Charges financières	(3 435)	(609)
Gain (perte) de change	(5 846)	11 117
Quote-part de la perte d'entreprises associées	(6 623)	(3 519)
Autres gains nets	30 202	1 599
Bénéfice avant les impôts sur le résultat	<u>51 578</u>	<u>36 722</u>
Charge d'impôts sur le résultat	(9 724)	(8 194)
Bénéfice net	<u>41 854</u>	<u>28 528</u>
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :		
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	42 113	28 749
Participations ne donnant pas le contrôle	(259)	(221)
Bénéfice net par action		
De base	0,40	0,33
Dilué	0,40	0,32

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés du flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	41 854	28 528
Ajustements pour :		
Rémunération fondée sur des actions	7 380	5 272
Désactualisation de l'effet à recevoir	-	(1 382)
Épuisement et amortissement	11 509	765
Quote-part de la perte d'entreprises associées	6 623	3 519
Perte (gain) à l'acquisition de placements	(8 379)	80
Gain net (perte nette) découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées	(12 023)	1 627
Gain net à la cession de placements	(3 410)	(4 826)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(6 390)	483
Charge d'impôts sur le résultat différés	8 372	8 194
Perte (gain) de change	5 851	(11 100)
Autres	2 832	1 021
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	54 219	32 181
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(775)	(3 277)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>53 444</u>	<u>28 904</u>
Activités d'investissement		
Liquidités acquises – acquisition de Virginia	-	34 900
Diminution (augmentation) des placements temporaires	(1 800)	34 498
Acquisition de placements	(82 384)	(171 540)
Produit de la cession de placements	129 183	-
Acquisition de droits de redevances	(55 250)	(32 200)
Produit de la vente de droits de redevances	3 630	-
Immobilisations corporelles	(105)	(300)
Exploration et évaluation, déduction faite des crédits d'impôt	(8 327)	(6 059)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	<u>(15 053)</u>	<u>(140 701)</u>
Activités de financement		
Émission de débenture convertible	50 000	-
Émission d'actions ordinaires et de bons de souscription	177 934	4 887
Investissement de la part des participations ne donnant pas le contrôle	4 499	-
Émission de bons de souscription spéciaux	-	200 020
Frais d'émission	(8 066)	(10 862)
Frais de financement	(850)	(176)
Versement de dividendes	(15 317)	(9 834)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<u>208 200</u>	<u>184 035</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	246 591	72 238
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(5 851)	11 100
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>240 740</u>	<u>83 338</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	<u>258 509</u>	<u>175 171</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	<u>499 249</u>	<u>258 509</u>